



Licenciement d'un délégué du personnel

Par rouldoune, le 01/12/2010 à 14:30

Bonjour,

je voudrais savoir si je suis obligée d'accepter mon licenciement car j'ai refusé un poste qui ne correspondait pas à ma capacité physique je précise que je suis déléguée du personnel depuis le début d'année dans une entreprise de 14 salariés et que je prend mon rôle très à cœur mais cela ne plaît pas à mes employeurs la raison pour laquelle je suis sur la liste des licenciés . Je précise que j'ai 32 années d'ancienneté dans cette même entreprise . merci de me répondre